



CONSEIL COMMUNAL
GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No 06-2023 présenté au Conseil Communal en séance du 7 novembre 2023

Chemin Magnin – Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie

Gimel, le 22 novembre 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission thématique réseau d'eau, composée de :

Richard Jean-Luc, président
Croisier Sophie
Coullard-Descos Amandine
Renaud Jean-Marie,
Humbert Denis, rapporteur

s'est réunie à 1 reprise soit

- Le 22 novembre 2023 pour la prise de connaissance du préavis, ensuite avec la Municipalité représentée par Monsieur Laurent Guignard, Municipal, que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration, ainsi que pour la finalisation du présent rapport

Préambule

La commission ne peut que soutenir la prise de position de la Municipalité d'avoir entrepris les travaux avant le dépôt du présent préavis.

Après étude, nous pouvons constater qu'il était évident de réaliser ces travaux pendant le chantier en cours, ce qui a limité considérablement les coûts.

Conclusion

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au conseil :

- 1) D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et défense incendie du chemin Magnin pour la somme de CHF 703'044.00
- 2) De financer ce montant par prélèvement de CHF 703'044.00 sur le compte No 9280.010 Fonds de renouvellement service des eaux.

Le président



Le rapporteur



Les membres



Croisier Sophie

